

PROJET D'ACTIONS PÉDAGOGIQUES DU CENTRE DE LOISIRS « LES CHENAPANS » 2021 – 2022

Chers parents,

Les équipes qui encadrent et animent les centres de loisirs de la ville ont plusieurs objectifs généraux communs à tout centre lorsqu'elles accueillent les enfants de notre ville. Pour les atteindre, les personnels doivent respecter des principes, des règles qui s'apparentent à un code de déontologie regroupés dans le projet pédagogique contrôlé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Parmi eux nous citerons :

Objectifs généraux	Principes, règles à respecter, déontologie
<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les idées de l'enfant et ses intérêts en prenant en compte son avis ; • Développer le respect mutuel ; • Favoriser l'expression, l'éveil, la créativité et la curiosité ; • Permettre à chaque enfant d'enrichir ses moyens d'expression (écrit, oral) ; • Développer la créativité de l'enfant, son imagination, sa motricité ; • Permettre à chaque enfant de s'épanouir en toute sécurité dans le centre de loisirs ou lors des sorties ; • Respecter les besoins de l'enfant, de sa famille, leur histoire si nécessaire ; • Veiller à la sécurité physique et morale des enfants ; • Mettre en œuvre une coéducation cohérente en assurant la complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à l'aise pour donner confiance ; • Valoriser l'enfant ; • Être impartial et veiller à l'égalité de traitement entre tous les enfants ; • Éduquer à travers le jeu en proposant des activités variées, ludiques, originales, d'intérieur, d'extérieur, sportives, manuelles, culturelles... ; • Accepter des temps pendant lesquels l'enfant ne fait rien, ou le fasse seul ou encore différemment, mais dans un cadre ; • Mettre à disposition des enfants le matériel du centre de loisirs durant des temps formels ou informels afin qu'ils créent, transforment... avec des matériaux simples et développent ainsi leurs capacités cognitives et émotionnelles ; • Adapter le langage à chacun ; • Élaborer des règles de vie et les rappeler si besoin ; • Accueillir les parents, être disponible et à l'écoute.

Au-delà de ces principes fondamentaux, la municipalité que nous représentons et les professionnels qui côtoient vos enfants quotidiennement mettent en œuvre chaque année des activités spécifiques ludiques afin de développer des compétences qui nous tiennent à cœur dans le cadre d'un projet d'activités pédagogiques. Ces activités, centrées autour de deux axes pour l'année 2021-2022, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Axe 1 : Ouvrir les enfants à la culture grâce au thème de l'année « L'environnement et l'enfant éco-citoyen »
En lien avec les axes III et V du projet éducatif de la Ville

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions projetées dans le cadre du projet pédagogique	Supports de travail — Précisions — Remarques
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser l'enfant à l'écologie ; Contribuer à la formation de citoyens éco-responsables ; 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser l'enfant au recyclage des déchets ; Sensibiliser l'enfant au gaspillage et à la surconsommation ; Faire réfléchir l'enfant sur les pollutions dont il peut être la victime mais aussi l'auteur et leurs conséquences. 	<ul style="list-style-type: none"> Création de poubelles de tri ; Activités manuelles avec objets recyclés ; Création d'une mascotte en objets recyclés ; Dessins sur des feuilles recyclées recto/verso ; Éviter la surconsommation des papiers essuie-mains ; Consommation raisonnée de l'eau et des aliments ; Consommation raisonnée de l'énergie : penser à éteindre les lumières Création de jeux de société ; Balades et observation de l'environnement proche (ville et bords de Marne). 	<ul style="list-style-type: none"> Site internet du SIETREM ; Sites internet spécialisés ; Site Pinterest ; Vidéos sur le tri et l'écologie en général ; Livres / Journal de l'animation ; Intervenants spécialisés ; Prise de contacts avec des associations.

<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la découverte du milieu naturel, faune et flore ; • Faire découvrir à l'enfant les mystères de la nature et de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'enfant au respect des espèces animales et végétales ; • Favoriser la découverte de la faune et la flore en milieu proche ; • Favoriser la découverte de la faune et la flore à travers le monde ; • Sensibiliser l'enfant aux espèces animales en voie d'extinction. • Sensibiliser l'enfant au cycle des saisons • Faire découvrir à l'enfant le cycle de vie d'une plante 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités manuelles ; land art, plantations, fabrication d'une mascotte avec matériaux recyclés, activités vairées à partir d'objets recyclés ; • Grands jeux : jeux de l'oie géant, kermesse nature, douaniers contrebandiers revisité, à chaque déchet sa poubelle, jungle speed du recyclage ; • Balades et observation des insectes, oiseaux en milieu naturel ; • Création de jeux de société ; • Création d'un herbier ; • Création de nichoirs ; • Sorties en parcs animaliers. • Création de plantations ; • Fabrication d'un compost ; • Cueillette ; • Balades en forêt. 	
---	---	--	--

Tout ceci sera agrémenté par des sorties au musée ou dans des parcs naturels / animaliers en fonction des possibilités
Ces projets n'ont pas de caractère contractuel. Les actions menées évolueront en fonction de l'intérêt et de l'implication des enfants.

Axe 2 : Éducation à la citoyenneté et au respect de l'autre
En lien avec l'axe IV du projet éducatif de la Ville

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions projetées dans le cadre du projet pédagogique	Supports de travail — Précisions — Remarques
Favoriser l'autonomie et permettre à l'enfant d'agir seul	<ul style="list-style-type: none"> • Assister l'enfant dans l'apprentissage de la propreté. • Savoir se vêtir et se dévêtir (pour la sieste). • Savoir se repérer dans le temps et dans l'espace. • Apprendre à ranger. • Donner le goût à la lecture. • Maîtriser le temps des repas. • Développer sa confiance en lui, vaincre sa timidité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lui permettre de se rendre aux toilettes librement. • Installation de repères visuels. • Celui qui a joué avec un jeu doit le ranger. • Lectures d'histoires et explication du sens des mots. • Se servir seul à table, couper sa viande. • Par le jeu (chef d'équipe). • Par le mime, le théâtre, le chant. • Lui permettre par exemple d'installer une partie du goûter avec l'animateur. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l'aide de l'adulte au début. • Des panières nominatives sont mises à disposition pour ranger leurs vêtements. • Calendrier de l'avent, jours de la semaine, les saisons. • Pour aider à appréhender le CP au mieux. • Avec l'aide de l'adulte au début. • En le valorisant et en le responsabilisant.

<p>Favoriser l'autonomie et permettre à l'enfant d'agir seul</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir son activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et expliquer chaque possibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • En proposant un panel important de choix : activités manuelles créatives, activités sportives (jeux de ballons, jeux collectifs, jeux de course, jeux de société...)
<p>Permettre la socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépasser peu à peu « l'égoïsme » du jeune enfant. • Utiliser les mots, pas la violence, respecter l'autre. • Connaître les autres, les accepter, partager, échanger. 	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux collectifs, Téléthon, Virades. • Explications simples et adaptées à l'âge et aux capacités de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coins jeux, jouets. • Repas — goûter. • Règles de vie en collectivité : les enfants participent à la création de ces règles. • Règles et respect des règles simples de jeux. • Jeux de présentation des « copains ». • Apprentissage des prénoms (enfants et adultes).

La Conseillère déléguée aux centres de loisirs,

Isabelle BEAUPAIN-VECCHIO.


